



Téléphone : 04 74 03 02 71  
Télécopie : 04 74 03 04 73  
e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

Nombre de Conseillers	L'an deux mille dix-sept
En exercice 15	le 03 mai
Présents 14	Le Conseil Municipal de la Commune de LAMURE-SUR-AZERGUES (Rhône)
Votants 14	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard ROSSIER, Maire.
	Date de convocation du Conseil Municipal : 27 avril 2017
	<u>Présents</u> : MM. Gilles BAYLE (arrivée à 20 h 10), Félix CORNET, Didier DAILLY, Michel GELY, Patrice RUBAUD, Éric SCHWARTZ, Mmes Valérie CAULE, Gisèle GERMAIN, Anne-Marie JEANDEMANGE, Véronique NOWACZYK, Annie PANEL, Suzanne PERREON, Élyane THOMAS
	<u>Absente</u> : Jocelyne MARTHINET (excusée)
	<u>Secrétaire de séance</u> : Valérie CAULE

**Objet : Marché de travaux « Halles de la Mairie » - Attribution et passation du marché**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'annonce enregistrée au BOAMP en vue du marché à procédure adaptée sous le numéro 17-33972 en date du 10/03/2017. Le marché se décompose en trois lots :

Lot 1 – Pierre .....	Estimation.....	111 000 € HT
Lot 2 – Bois.....	Estimation.....	61 627 € HT
Lot 3 – Électricité .....	Estimation.....	12 550 € HT

Toutes les offres nous sont parvenues dans le délai imparti, à savoir le 03 avril 2017 à 12 heures.  
La commission appel d'offres, en présence de l'architecte, s'est réunie le 03 avril 2017 à 14 h 00 pour l'ouverture des plis :

Lot 1 – 1 offre : Coquaz et Beal ..... 116 642,50 € HT (option 8 700,00 € HT)

Lot 2 – 5 offres :

- Farjot Constructions.....	56 002,00 € HT
- Provvedi / Large.....	80 867,00 € HT
- Marc Desplaces .....	95 003,39 € HT
- Bezacier .....	62 675,00 € HT
- Charpente Habitat Bois.....	97 495,00 € HT
-	

Lot 3 – 2 offres :

- Bioud Elec.....	26 090,00 € HT
- Mav'lec Palluault.....	18 042,40 € HT
-	

Conformément au code des marchés publics, monsieur le Maire annonce la possibilité de négocier et donc de revoir la proposition financière.

La commission appel d'offres, en présence de l'architecte et de l'économiste s'est à nouveau réunie le 10 avril 2017 à 15 h 15 pour finaliser la consultation et définir les candidats retenus en fonction des critères de jugement des offres (40/100 : prix des prestations, 40/100 : valeur technique sur la base du mémoire technique, 20/100 : démarche environnementale sur la base du mémoire). Après négociation, les candidats sont retenus de la manière suivante :

<u>Lot 1</u> : Coquaz et Beal	Nombre de points 80.0/100 – rang 1	Prix retenu.....116 142,50 € HT
-------------------------------	------------------------------------	---------------------------------

<u>Lot 2</u> : Farjot Constructions	Nombre de points 86.0/100 – rang 1	Prix retenu.....55 894,00 € HT
Proveddi / Large	Nombre de points 73.2/100 – rang 4	Prix retenu.....79 250,00 € HT
Marc Desplaces	Nombre de points 73.5/100 – rang 3	Prix retenu.....87 518,20 € HT
Bezacier	Nombre de points 85.0/100 – rang 2	Prix retenu.....60 500,00 € HT
Charpente Habitat Bois	Nombre de points 73.2/100 – rang 5	Prix retenu.....88 720,45 € HT

Lot 3 : Bioud Elec : l'offre fournie ne nous permet de valider la candidature. Offre non recevable malgré la demande pour adresser les pièces complémentaires ; celles-ci ne sont pas parvenues. Dossier incomplet.

Mavlec'Palluault	Nombre de points 64.0/100 – rang 1	Prix retenu.....16 677,34 € HT
------------------	------------------------------------	--------------------------------

Monsieur le Maire invite le conseil à délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **À L'UNANIMITÉ, soit 14 VOIX POUR**

- **ATTRIBUE** le marché des Halles de la mairie comme suit :
  - o Lot 1 – Entreprise Coquaz et Beal pour un montant de travaux de : .....116 142,50 € HT
  - o Lot 2 – Farjot Constructions pour un montant de travaux de : .....55 894,00 € HT
  - o Lot 3 – Mavlec'Palluault pour un montant de travaux de .....16 677,34 € HT
- **NE RETIENT PAS** l'option des tuiles artisanales pour le lot n° 1 d'un montant de 8 700 € HT en sus
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et pièces afférents à ce marché
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2017 – opération 031 « Halles de la mairie » - imputation 21311 « Hôtel de Ville »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Bernard ROSSIER

